



## 14<sup>ÈME</sup> RÉUNION DE LA COMMISSION HYDROGRAPHIQUE RÉGIONALE DU PACIFIQUE SUD-EST (CHRPSE)

VTC, 15 septembre 2020

Contribution au Programme de travail 2020 de l'OHI	
Tâche 3.2.1.12	Préparer et rendre compte des réunions des commissions hydrographiques régionales : CHRPSE

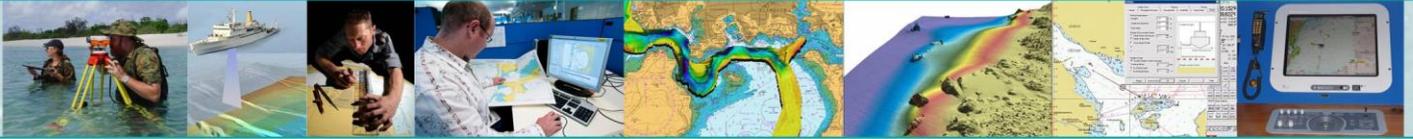
La 14<sup>ème</sup> réunion de la Commission hydrographique régionale du Pacifique sud-est (CHRPSE), qui devait initialement se tenir au Chili, a eu lieu en format virtuel le 15 septembre.

Au total, ont participé à la réunion vingt-quatre personnes issues des quatre membres à part entière de la Commission (Chili, Colombie, Equateur et Pérou) et d'un membre associé, le Panama. Le Secrétariat de l'OHI y était représenté par le Directeur Luigi Sinapi et par l'adjoint aux Directeurs Leonel Manteigas.

La réunion a débuté par une allocution de bienvenue de la nation hôte, le Pérou. Au nom du président, le CA Juan Francisco Herrera Leal, le CV German Escobar, Colombie, a présenté le rapport sur la période triennale de présidence de la Colombie. Le Pérou a ensuite repris la présidence et le CA Jorge Paz a fait un discours exprimant sa volonté de collaborer avec les autres Etats membres en vue de placer la Commission hydrographique régionale dans le contexte hydrographique mondial.

Le Directeur Sinapi a rendu compte du Programme de travail de l'OHI et des activités de l'Organisation au cours de l'année précédente, ainsi que des préparatifs en cours en vue de la 2<sup>ème</sup> session de l'Assemblée (A-2), reportée à novembre 2020. Il a invité la CHRPSE à examiner ses instruments afin de s'assurer qu'ils respectent les recommandations de la Résolution de l'OHI 2/1997 telle qu'amendée par l'A-2. Le Directeur Sinapi a mentionné la nécessité pour la région de rendre compte plus activement de la coordination de la cartographie marine ainsi que de la nécessité de participer aux réunions du WENDWG. Il a également suggéré d'envisager de réduire l'intervalle entre les réunions de la Commission, trois ans étant un intervalle bien trop long, dans un monde en constante évolution.

Il convient de noter qu'en vue de mettre en œuvre les actions convenues lors de la réunion précédente (CHRPSE 13), 13 réunions régionales intermédiaires ont été organisées au cours des trois années passées. Ces actions ont couvert plusieurs domaines incluant le renforcement des capacités, la participation aux comités et groupes de travail de l'OHI, le partage des données bathymétriques, la création d'un groupe de travail en vue d'élaborer un plan régional pour la réponse en cas de tsunami, etc.

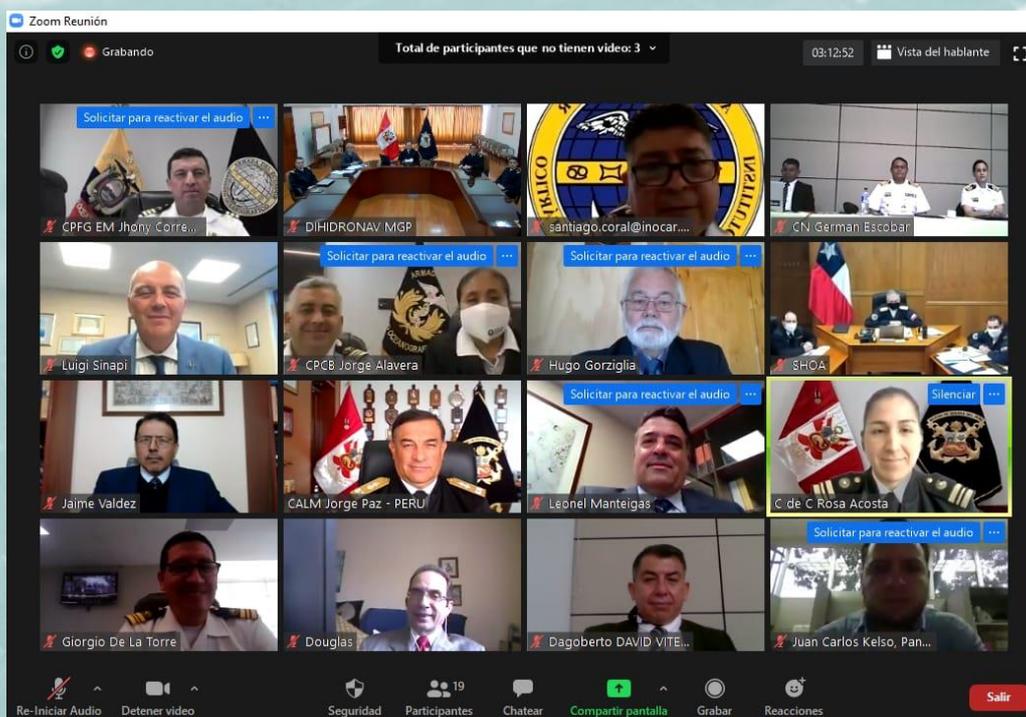


Les rapports nationaux de tous les Etats membres ont par la suite été présentés, l'accent étant mis sur les mises à jour des cartes et sur les levés hydrographiques effectués au cours de ces trois dernières années. La Colombie a rendu compte de l'acquisition de deux nouveaux navires scientifiques en vue d'améliorer sa capacité à accroître les connaissances océaniques.

Il convient de noter que le Panama, le seul Etat non membre de la région, était représenté par l'Autorité maritime du Panama (PMA) et qu'il a fourni un rapport. Selon ce rapport, le Panama a l'intention de créer un plan de cartographie nationale et de produire de nouvelles cartes marines. En outre, il a également l'intention d'assurer la formation de personnel supplémentaire afin de se donner les moyens de produire ses propres cartes marines. Le représentant a également annoncé que la PMA avait entamé les démarches nécessaires pour que le Panama devienne un Etat membre de l'OHI.

En ce qui concerne le renforcement des capacités, il convient de noter qu'au sein de la région CHRPSSE, tous les Etats membres disposent de cours d'hydrographie homologués par l'IBSC. Dans le programme de travail 2021 du CBSC, il existe déjà un atelier approuvé sur les RSM. Dans le plan triennal de la CHRPSSE, il est demandé de soutenir la transition vers la norme S-100 et le contrôle de la qualité.

Il a été décidé que la 15<sup>ème</sup> réunion de la CHRPSSE se tiendra au Chili en 2023, puisque conformément aux statuts, le Chili accédera à la présidence de la Commission en 2023.



Les participants à la réunion CHRPSSE 14